



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation : 08 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Carnières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/28 portant acquisition de la gare routière de Caudry propriété de RATP DEV

Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant) : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (1) : GOURAUD Francis

Membres absents (10) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, LEDUC Brigitte à HENNEQUART Michel, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, DAUCHET Martine à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, RIBES-GRUERE Laurence à DOERLER-DESENNE Axelle

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2024/28 portant acquisition de la gare routière de Caudry propriété de RATP DEV

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) organise la MOBILITÉ sur l'ensemble du territoire intercommunal conformément à l'article L5216-5 I- 2° du code général des collectivités territoriales.

En tant qu'autorité organisatrice de mobilité (AOM), la CA2C s'est engagée lors de la rédaction du Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2023/114 du 04 octobre 2023, à bâtir un pôle d'échange multimodal (PEM) en lieu et place de l'ancienne gare routière de Caudry, propriété de RATP DEV.

Ce site comprend les parcelles AI n°466-362-363-233-555-476 s'étendant sur une superficie totale de 9 340 m² :



L'ensemble comprend deux ateliers (AI 466) destinés à l'entretien et à la réparation des véhicules de RATP DEV d'une surface totale de 983m², un bâtiment (AI 466) comprenant un hall pour l'accueil des usagers, des toilettes publiques, des bureaux et archives pour une surface totale de 320m², des aires de stationnement (AI 466-362-363-233-555) pour une surface totale de 6 100m² et une parcelle enherbée (AI 476) de 700m².

Le projet de pôle d'échange multimodal serait réalisé sur l'ensemble de la superficie, hormis les ateliers qui seraient acquis par la Commune de Caudry afin de réaliser des places de stationnement supplémentaires pour la Rue Négrier.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5216-5 I- 2,

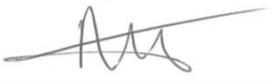
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, dont les articles L1211-1 et suivants et L1212-2 et L1212-3,

Vu le Projet de Territoire adopté par délibération n°2023/114 du 04 octobre 2023,

2024/

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à consulter l'autorité compétente de l'État préalable aux acquisitions immobilières ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant dûment désigné à mener les négociations nécessaires à l'acquisition de l'ensemble immobilier décrit ci-dessus dans la limite d'un montant total de 330 000€ à répartir entre la ville de Caudry et la CA2C au prorata des m² achetés hors frais notariés et annexes ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant dûment désigné à signer l'acte d'acquisition de l'ensemble immobilier décrit ci-dessus.

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2024 Publication le 19/04/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	---

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_28
Objet :	Délibération 2024/28 portant acquisition de la gare routière de Caudry propriété de RATP DEV
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.1 - Acquisitions
Identifiant unique :	059-200030633-20240415-2024_28-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20240415-2024_28-DE-1-1_0.xml	text/xml	908 o
Document principal (Délibération) Nom original : 28.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240415-2024_28-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	426.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2024 à 08h46min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2024 à 08h46min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2024 à 08h46min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2024 à 08h51min14s	Reçu par le MI le 2024-04-19